

PROCES VERBAL de la séance du CONSEIL MUNICIPAL du mardi 25 août 2015

Secrétaire de séance : I. CAVALLO

Présents (7) : T. AO, B. BIENASSIS, L. BOCCHINO, I. CAVALLO, E. CHARRIER, C. ERROUET, S. SAULE

Absents (1) : G. CERUTTI, R. FONSECA

Absents excusés (1) : X. DELAPORTE

Pouvoir (1) : X. DELAPORTE à C.ERROUET

Quorum (6) : atteint

1. Approbation du Procès-verbal de la séance précédente

Date du conseil municipal	Votant	POUR	CONTRE	ABS	Adopté ou rejeté
Procès-verbal de la réunion du conseil municipal du 9 juillet 2015	8	8	0	0	Adopté

Les conseillers absents lors des réunions dont le Procès-Verbal est mis à l'approbation s'abstiennent, ils ne peuvent se prononcer sur la conformité du Procès-Verbal avec le déroulement de la séance.

2. Délibérations

1. Budget M 14 – Décision modificative N° 3

Ouverture de crédits compte 4581 et 4582 – il s'agit d'une rectification d'affectation de compte pour un montant de 34 euros, sans conséquence sur le budget.

Modification de la délibération N° 2015-07-09-DEL01 du 09/07/2015 : il s'agit de rectifier la délibération de juillet car une erreur a été commise dans l'intitulé de l'opération dans la rédaction de la délibération concernant l'opération 102 cimetière.

VOTE : Votants : 8 Pour : 8 Contre : 0 Abst : 0 **ADOPTEE**

2. Budget M 14 – dépense de fonctionnement – travaux de voirie - EIFFAGE

Il s'agit de valider la facture des travaux de voirie (emplois) d'un montant de 17 k€ HT

VOTE : Votants : 8 Pour : 8 Contre : 0 Abst : 0 **ADOPTEE**

3. Convention école d'Entremont le Vieux vers EMA – répartition des frais

Il s'agit de valider la convention de répartition des frais liés au transport des enfants de l'école d'Entremont le Vieux vers l'EMA : 373 euros à notre charge sur les 2240 euros au total (50% à charge de la CCCC et répartition des 50% restant entre les 3 communes des Entremont).

VOTE : Votants : 8 Pour : 8 Contre : 0 Abst : 0 **ADOPTEE**

4. Agence de l'eau - approbation charte de qualité des réseaux d'assainissement

Il s'agit de valider la charte de qualité des réseaux d'assainissement qui définit les principes à suivre de la conception à la mise en service des réseaux pour compléter le dossier de demande de subvention pour les travaux d'assainissement au pré du Comte.

VOTE : Votants : 8 Pour : 8 Contre : 0 Abst : 0 **ADOPTEE**

5. Accessibilité - convention avec le parc de Chartreuse pour actualisation diagnostic

Il s'agit de valider la convention avec le PNRC permettant le financement à hauteur de 80% des dépenses pour la réactualisation du diagnostic accessibilité des voiries et espaces publics, suite aux modifications législatives de décembre 2014. Il reste 384 euros à notre charge.

VOTE : Votants : 8 Pour : 8 Contre : 0 Abst : 0 **ADOPTÉE**

6. Convention de mise à disposition des locaux de la Maison Hermesende et de motricité du groupe scolaire.

Il s'agit de mettre à jour ces documents et retenant des conventions différentes par bâtiment et 2 types pour chaque bâtiment : pour les associations et pour les autres usages.

VOTE : Votants : 8 Pour : 8 Contre : 0 Abst : 0 **ADOPTÉE**

DELIBERATION REPORTEE :

- **Convention CCCC - Bébibus pour utilisation des locaux de la Maison Hermesende**
- **TAP - Convention avec l'AADEC**

3. SUJETS À TRAITER :

• **Travaux et projets en cours**

○ **Traversée du Bourg**

Le diagnostic a été présenté le 15 juillet au comité consultatif. Prochaine étape : présentation de scénarios d'aménagement au comité de pilotage du 31 août puis au comité consultatif du 8 septembre puis aux conseils de hameaux. Proposition de consulter les adolescents lors d'une réunion avec l'AADEC.

○ **Station d'épuration de St Même**

La mise en route des équipements techniques n'est pas terminée.

○ **Cimetière**

L'ossuaire est installé. L'entreprise PENA doit intervenir pour vider les tombes arrivées à échéance. Cette opération devrait se faire dans la 1^{ère} quinzaine de septembre.

○ **Travaux sur la chaufferie du bâtiment Notre Dame**

Nous attendons l'arrêté d'attribution de la subvention du département. Il faudra ensuite lancer la consultation sur la base du cahier des charges déjà élaboré.

○ **Voirie**

Les travaux sont prévus en septembre par l'entreprise BRON.

• **Comptes rendus des réunions intercommunales, thématiques et commissions communales**

CCCC – commission aménagement le 27/07/2015 : le PLUi intègre le volet Habitat et devient donc PLUi-H. Une consultation va être lancée pour choisir un cabinet d'urbanisme qui élaborera le PLUi-H.

• **Veille sociale**

• **Bulletin municipal de septembre, contenu et calendrier**

Planning : écriture des articles pour le lundi 24 août. Diffusion le 15/09/2015

• **Conseils de hameaux de septembre sur le projet traversée du bourg**

Date : 12, 19 ou 26 septembre. Préparation à prévoir avec les bureaux d'études.

Chaque conseil de hameau décidera s'il souhaite maintenir les réunions ordinaires prévues en octobre pour aborder les autres points d'actualité (bilan opération extinction éclairage public, déneigement, autres...).

- **Conseils de hameaux - mode d'emploi**

La maire présente le document élaboré par le groupe de travail constitué suite aux dernières réunions des conseils de hameaux. Le conseil municipal valide ce document. Il sera présenté aux conseils de hameaux d'octobre / novembre.

- **Agenda accessibilité des établissements recevant du public**

Xavier Delaporte prépare ces documents à remettre avant le 25 septembre 2015.

- **Cantine locale – projet**

La commission présente l'avancement du projet de cantine locale préparé avec l'aide du parc de Chartreuse. Elle a travaillé sur un budget prévisionnel en intégrant l'embauche d'un(e) cantinier(ière). En première approche, le surcout annuel est estimé à 10 k€, soit environ 1 € par repas. Cette ébauche de budget sera à affiner.

Rappel de l'intérêt du projet : sensibiliser les enfants aux circuits courts et locaux, à la qualité alimentaire, à l'environnement..., favoriser l'économie locale (artisans, agriculteurs, emploi), la cuisine est déjà tout équipée pour la confection de repas.

Le conseil municipal valide ce projet sur la base du budget estimé. Il faudrait envisager le recrutement dans le 1^{er} semestre 2016 afin d'être opérationnel à la rentrée 2016.

Le conseil municipal souhaite que les parents d'élèves soient impliqués dans la démarche le plus tôt possible par le biais de leurs représentants quand ils seront élus.

Il faudra trouver une solution pour le portage des repas des aînés.

Il propose qu'une réunion soit organisée entre notre commission cantine et celle de St Pierre Isère dès septembre pour approfondir le projet.

- **Cimetière – règlement**

La maire présente le projet d'arrêté municipal portant règlement du cimetière. Le conseil municipal valide ce document.

- **Château des Teppaz - préservation du patrimoine**

L'association mémoire des Entremonts souhaiterait préserver les ruines du château des Teppaz. Une estimation de la valeur des terrains a été faite par les Domaines : 0,3 €/m². La Maire a contacté les propriétaires des parcelles concernées pour engager des négociations en vue de permettre ces travaux de préservation et restauration : achat / mise à disposition sous forme de bail emphytéotique ou autres possibilités. Les travaux seraient faits par l'association Mémoires des Entremonts.

- **Bal du 14 juillet 2016 – préparation**

En 2016, l'organisation du bal sera à la charge de notre commune. Il s'agit de réfléchir d'ores et déjà à l'organisation de l'événement. Suggestion de solliciter un groupe de musique folk/musette de Lyon.

- **Chemin rural de St Même à Côte Châtain**

Le Conseil Départemental de la Savoie a écrit pour autoriser le lancement des travaux (sans engagement sur le versement d'une subvention). La réponse de la préfecture devrait arriver prochainement. Les travaux pourraient être lancés début septembre pour une réalisation avant fin octobre.

- **Fond départemental d'action locale – subvention aux associations**

Cédric Vial (suppléant de G. Guigue, conseiller départemental) nous demande d'identifier une association de la commune qui pourrait prétendre à une subvention pour 2015 dans le cadre de ce fonds. Chaque année, l'aide sera attribuée à une association différente. Le conseil municipal propose de retenir l'association « Devers de Chartreuse » (escalade). Pour l'an prochain, nous pourrions proposer l'association bibliothèque.

- **Eau dans les bassins**

La maire contactera le syndicat des Eaux du Thiers pour savoir pourquoi les bassins ne sont pas encore remis en service. Pour mémoire, l'eau des bassins est exonérée de taxe de l'agence de l'eau, en conséquence le syndicat du Thiers ne facture pas ces consommations d'eau aux communes.

- **Conteneurs de tri**

Sébastien Saule, délégué à la commission déchets, contactera la Communauté de Communes Cœur de Chartreuse pour signaler le débordement de ces conteneurs.

- **Parking de la Salle Notre Dame**

La Maire contactera le président de la CCCC, le directeur et les vices présidents lien avec le territoire et vie sociale pour organiser une visite sur place et alerter sur l'état de vétusté avancée de ce parking (y compris le grillage).

4. Délégations du conseil municipal au maire :

Une concession au colombarium a été attribuée à M Vidal

5. Courriers divers

- CCCC - Compte rendu de la commission déchets
- Fondation de France : notre demande de subvention pour l'aménagement de la traversée du bourg ,n'a pas été retenue
- Savoie biblio : plan de développement de la lecture publique
- Communes forestières de Savoie : Compte Rendu de l'Assemblée Générale du 30/05/15
- SIAGA : Comité de rivière le 29/09, groupe de travail sur travaux d'urgence suite aux crues du 29/07/2015
- UFC : proposition de vœu sur la tarification de la qualité des trains express
- Agence urbanisme de la région de Grenoble (AURG) : rapport d'activité 2014
- Courrier Louis Besson sur le Lyon-Turin
- Pétition de l'ACCA de St Pierre d'Entremont Savoie envoyée au PNRC, contre le projet de réserve tampon du PNRC
- SDIS : projet d'établissement pour la période 2014-2018
- atlas Savoie Mont Blanc
- Savoie Déchets – rapport d'activités 2014
- ADMR : remerciements versement subvention
- Conseil départemental - direction de l'aménagement – démarche C3E
- Préfecture de Savoie : visite de sécurité du camping